

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Radiofil – Montélimar le 1^{er} avril 2023



Propos liminaires

Ce compte rendu a été rédigé à partir de l'enregistrement audio des propos tenus et échangés lors de l'assemblée générale ordinaire (A.G.O.) de votre association, le 1^{er} avril dernier à Montélimar et à l'aide des documents projetés aux membres présents à cette assemblée, au travers d'un diaporama.

Les rapports moral et financier de l'exercice 2022 ainsi que les perspectives budgétaires de 2023 ont fait l'objet d'un document nommé « Rapport de l'exercice 2022-v1.2 » envoyé à l'ensemble des membres inscrits à cette A.G.O., une semaine avant la tenue de l'assemblée. Les éléments essentiels de ce document sont reproduits dans ce présent compte rendu.

Contexte et accueil

L'organisation d'une A.G.O. réclame de la rigueur, de l'organisation et de l'initiative. Votre serviteur peut en témoigner depuis quasiment vingt années que Radiofil se déplace partout en France afin de se rapprocher de ses membres, au gré des bonnes volontés et des possibilités locales d'accueil.

Chaque édition est spécifique et la perfection n'étant pas de ce monde, nous regrettons toujours quelques détails : ici, la salle était trop petite, là les hôtels bien trop éloignés, ou le repas pas fameux, ou bien encore l'accès à la bourse nécessitait de monter quelques marches, le parking s'avérait trop exigu...

Cette année, à Montélimar, ce fut un modèle du genre, à marquer d'une pierre blanche : les salles (A.G.O. et bourses), l'accès, le parking, les hôtels accessibles à pied, la qualité du repas, la visite pour les conjoints du palais des bonbons, du nougat et des souvenirs, le respect des horaires, la météo, la bonne humeur et la sérénité, tout y était !

Cet alignement des planètes ne fut pas le fruit du hasard mais bien imputable à la maîtrise et à l'expérience des organisateurs. En premier lieu, Michel Perraudin, notre hôte, qui a négocié durant les mois qui ont précédé l'évènement, avec M le Maire et les services municipaux, la mise à disposition des lieux et moyens techniques de la ville. Puis aux pré-visites et à la connaissance des besoins, orchestrées par Patrick Boite, Brigitte et Michel Cretteur. Au nom de tous, un grand merci à cette équipe très professionnelle.

Notre seul regret fut totalement indépendant de cette énergie déployée : un taux de participation bien faible, poursuivant son érosion au fil des années : 39 adhérents, en provenance de nombreuses régions du pays, parfois très éloignées de la Drôme. Ces membres motivés et courageux furent porteurs des 160 pouvoirs distribués équitablement représentant ainsi 199 voix exprimées lors des différents scrutins.

Au-delà d'une certaine déception quant au nombre, cette faible participation eut un côté fort positif : en toute convivialité, les échanges furent plus riches, les conversations plus aisées à entretenir.

Les conjoints et accompagnants ont été pris en charge par Brigitte Cretteur qui avait organisé de quoi occuper agréablement l'après-midi, en marge de l'A.G.O., avec le concours du covoiturage d'Annick Prieur, de Francine Girard et d'Antoinette Hamon. Une dizaine de personnes purent ainsi visiter le palais des bonbons et du nougat (on ne pouvait évidemment pas y échapper !) qui recelait aussi un mini musée du souvenir proposant une exposition de jouets, gramophones, voitures, vélos et automates anciens, prétexte pour un échange des plus sympathiques de quelques souvenirs de jeunesse.

Après avoir pris place face à la tribune et examiné la nature des petits cadeaux Radiofil distribués aux participants (un exemplaire de l'ouvrage « Le fil qui parle » de Paul Charbon, un grand sachet de nougats et une pochette d'environ 150 condensateurs de toutes valeurs issus d'un stock cédé gracieusement par M Christian Maligne – RFL 441), notre président déclara la séance ouverte. Il était 14h10.

Rapport moral de l'exercice 2022

Après avoir exprimé les remerciements chaleureux de Radiofil auprès de Monsieur Julien Cornillet, Maire de Montélimar et de l'ensemble des équipes déjà nommées précédemment, Laurent Petit-Duhen présenta les administrateurs présents et leur rôle au sein de l'association, puis rappela les noms des principaux collaborateurs œuvrant bénévolement et activement au fonctionnement de l'association.

Il fut désigné ensuite un secrétaire de séance (Michel Perraudin) en charge de veiller au bon déroulement de l'assemblée et un scrutateur (M Christian Girard) garant de l'exactitude du comptage des voix lors des scrutins.

Pour terminer l'aspect formel, le président précisa que cette A.G.O. était enregistrée (image et son) et demanda si quelqu'un souhaitait voir son image « floutée ». Aucune demande de cet ordre ne fut émise.

Administration de l'association et mode de fonctionnement

Il fut rappelé les grands axes de l'organisation fonctionnelle du club :

- Le partenariat avec la micro entreprise LG Services pour l'enregistrement des adhésions et abonnements ainsi que les commandes des fournitures.
- Le rôle du secrétaire dans l'organisation et l'optimisation des procédures et du respect des règles légales et contractuelles.
- Les réunions des membres du conseil d'administration, mensuelles, via visioconférence, afin de faire un point sur l'avancement des projets, de la trésorerie au travers d'une situation précise des recettes / dépenses, et des activités de la rédaction.

Le magazine et la rédaction

- Le rédacteur en chef veille à l'ordonnancement du magazine, au respect de la ligne éditoriale, aux délais de publication et gère les nombreux aléas venant perturber cette organisation. Michel Fiol assure actuellement ce rôle complexe mais ô combien essentiel pour *Radiofil magazine*, l'un des très rares périodiques techniques encore existants avec ce niveau de professionnalisme.
- Le comité de lecture : constitué d'une équipe de spécialistes en divers domaines, il contrôle la pertinence technique et historique des articles proposés et conseille les auteurs afin d'ajuster éventuellement leur prose pour une parfaite clarté et exactitude des écrits publiés.
- L'infographie : un professionnel externe est sollicité pour la mise en page et la réalisation graphique du magazine, en étroite collaboration avec le rédac 'chef.
- Fabrication et distribution : notre imprimeur se charge de fabriquer votre magazine et de gérer les diverses étapes de routage avant une distribution via la Poste.

Les activités

- Les adhésions : au 31 décembre 2022, Radiofil comptabilisait 1 550 adhérents, soit 8 % de moins qu'une année plus tôt. Les nouveaux entrants ne suffisent plus à compenser les décès et non renouvellements. C'est un constat malheureusement général dans le milieu de la TSF.
- Les boutiques : elles sont très actives. En dehors des fournitures habituelles, des projets comme l'Amplifil (125 réalisations) et nouvellement des kits et modules proposant divers montages, participent au développement des activités de l'association et génèrent des adhésions.
- Manifestations : Radiofil essaie d'être présent chaque fois que possible dans les manifestations TSF : Radiomania, Berck sur mer, Bonneval, Merville, Charvieu-Chavagneux, Fort-Mahon, etc.
- Rétrotechnique : cette organisation mixte Radiofil / DocTsf est en développement : elle a déjà permis de fédérer les anciens forums en une entité unique, de regrouper la schématisation des deux organisations et étudie un projet de portail TSF communautaire.

Aucune question n'étant posée par l'assemblée après cette présentation du rapport moral, Quidus est demandé par le président et les administrateurs, au travers d'un scrutin à main levée :

Pour : 199 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix.

Le quitus est donné par l'assemblée, à l'unanimité.

Rapport financier de l'exercice 2022

Patrick Boite, trésorier, prend la parole afin de détailler les recettes et dépenses enregistrées durant l'exercice 2022.

Il rappelle le montant des disponibilités et réserves financières au 31 décembre 2021 : **129 576,44 €**.

Les recettes 2022

Le détail des recettes est présenté dans le tableau de la figure 1.

RECETTES	2022	RATIO	2021	2021/2022
Adhésions & Ré-ad. – Abt & ré-abt	69 018,98 €	56,08 %	59 387,20 €	+ 13,96 %
Boutique composants	39 268,86 €	31,91 %	34 291,46 €	+ 12,68 %
Boutique librairie électronique	1 284,49 €	1,04%	1 549,07 €	- 20,60 %
Boutique librairie papier	3 273,93 €	2,66 %	3 981,29 €	- 21,61 %
Encyclopédie Pratique de la Radio	1 216,42 €	0,99 %	1 414,79 €	- 16,31 %
Le Grand Livre de la TSF 2007	663,41 €	0,54 %	1 417,83 €	- 113,72 %
Produits bourses	811,20 €	0,66 %	0,00 €	+ 100 %
Opération MKII	4946,05 €	4,02 %	0,00 €	+ 100 %
Revenus divers (intérêts, dons, etc.)	2 582,92 €	2,10 %	1 186,80 €	+ 24.38 %
Recettes totales au 31/12/2022	123 066,26 €	100 %	103 228,44 €	+ 11,85 %

Figure 1 : le tableau des recettes 2022

Les recettes imputables aux adhésions et abonnements sont en hausse alors que le nombre d'adhérents a régressé de 8% ; cela s'explique par le nombre des adhésions et renouvellements enregistrés pour une période de deux années, qui a été plus élevé en 2022.

Pour le reste, on constate une bonne santé de la boutique composants et une érosion sensible de la vente des ouvrages, ces derniers ne concernant quasiment que les nouveaux entrants, les adhérents historiques disposant déjà, pour la plupart, des livres essentiels.

Les recettes imputées à l'opération Amplifil ne concernent que les composants spécifiques, les kits et transformateurs étant déjà comptabilisés par ailleurs.

Au total, durant l'exercice 2022, les recettes ont progressé de 11,85 % pour atteindre **123 066,26 €**.

Les dépenses 2022

Le détail des dépenses est présenté dans le tableau de la figure 2.

DEPENSES	2022	RATIO	2021	2021/2022
Boutique composants	- 27 009,05 €	23,70%	- 18 419,69 €	31,80%
Boutique librairie	- 1 474,21 €	1,29%	- 4 289,68 €	-190,98%
Expositions Bourses Promotions	- 2 965,58 €	2,60%	0 €	100%
Frais bancaires	- 730,31 €	0,64%	- 301,57 €	58,71%
Frais de fonctionnement du club	- 18 672,61 €	16,38%	- 35 091,29 €	-87,93%
Investissements	- 1 589,00 €	1,39%	- 13 380,00 €	-742,04%
Magazine	- 33 956,18 €	29,80%	- 38 577,68 €	-13,61%
LG Services	- 18 920,50 €	16,60%	- 22 169,58 €	-17,17%
Rétrotechnique (site & forum)	- 5 719,00 €	5.02 %	- 400,00 €	93,01%
Coliship	- 2 783,52 €	2,44%	- 2 587,10 €	7,06%
Remboursements	- 144,29 €	0,13%	- 33,00 €	+ 77.13 %
Dépenses totales au 31/12/2022	-113 964,25 €	100%	-135 249,59 €	- 18.68 %

Figure 2 : le tableau des dépenses 2022

La reconstitution des stocks de composants (essentiellement les modules FM5, les condensateurs chimiques et les transformateurs) explique la hausse de près de 32 % de ce poste des dépenses.

Aucun nouvel ouvrage n'a été fabriqué en 2022, seules les ruptures de stock ont été réapprovisionnées, avec des quantités très limitées.

Un nouveau service de traitement des cartes bancaires a été acquis, justifiant l'augmentation des frais bancaires. Les frais de fonctionnement du club ont très nettement diminué : l'opération de mise en place des nouveaux outils et services informatiques étant terminée et le nombre d'opérations de sous-traitance ayant régressé, les coûts ont donc été largement optimisés (presque divisés par 2).

Baisse significative aussi sur les postes de sous-traitance administrative et de fabrication du magazine, compte tenu de la décroissance du nombre d'adhérents impliquant moins d'opérations et moins d'exemplaires de *Radiofil magazine* à fabriquer.

L'organisation et la mise en place des outils Radiotechnique (forum, schémathèque) ont mobilisé une dépense structurelle qui devrait se limiter dans les prochaines années aux seuls coûts des services informatiques externalisés (hébergements).

Au total, durant l'exercice 2022, les dépenses ont régressé de 18,68 % pour se situer à **113 964,25 €**.

Le stock au 31/12/2022

Un inventaire physique est effectué chaque fin d'année afin de comptabiliser l'état du stock des composants et ouvrages disponibles dans les diverses boutiques. Ce stock est ensuite valorisé à son coût d'achat. La répartition, en fin d'exercice 2022, était la suivante :

- Anciens numéros des magazines : 4 051 €.
- Fournitures boutique librairie : 22 023 €.
- Fournitures boutique CD – DVD : 4 836 €.
- Fournitures boutique composants : 37 087 €.
- Divers (timbres, emballages...) : 1 392 €.

Soit une valeur totale du stock au 31 décembre 2022 de : **69 389 €** (contre 63 807 € au 31/12/2021).

Les immobilisations au 31/12/2022

Suivant un taux d'amortissement des investissements fixé à 33,33 % par année, la valeur résiduelle des immobilisations s'élève à **1 316 €** au 31 décembre 2022.

Le bilan

Le bilan « comptable » de l'exercice 2022 est présenté dans le tableau de la figure 3 et se solde par un résultat positif de **10 062,01 €**.

NATURE	AU 31/12/2022
Produits de l'exercice (recettes)	+ 123 066,26 €
Charges de l'exercice (dépenses)	- 113 964,25 €
Variation de stock	+ 5 582,00 €
Provisions pour factures non encore reçues	- 4 622,00 €
Provisions pour projet engagé	0,00 €
Résultat net de l'exercice	+ 10 062,01 €

Figure 3 : le bilan de l'exercice 2022

Nota : le poste noté « Provisions pour factures non encore reçues » correspond à des dépenses réellement engagées sur l'exercice 2022, mais dont les factures ne sont pas encore reçues ou débitées au 31 décembre ; elles sont donc provisionnées ici.

Ce bilan très positif s'explique essentiellement par la baisse importante des coûts de fonctionnement de l'association : site internet terminé, optimisation des dépenses fonctionnelles, régression des dépenses de fabrication du magazine.

Clôture financière de l'exercice 2022

État des réserves financières au 31/12/2021.....	129 576,44 €
Recettes de l'exercice 2022.....	123 066,26 €
Dépenses de l'exercice 2022.....	- 113 964,25 €
État des réserves financières au 31/12/2022.....	138 678,45 €

Aucune question n'étant posée par l'assemblée à la clôture de cette présentation du rapport financier, Quitus est demandé par le trésorier et les administrateurs, au travers d'un scrutin à main levée :

Pour : 199 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix.

Le quitus est donné par l'assemblée, à l'unanimité.

Quelques statistiques

Le trésorier poursuit sa présentation en communiquant quelques statistiques élaborées avec les chiffres 2022.

Frais PayPal

Ils sont en sensible augmentation et pèsent sur la trésorerie de Radiofil. Ils ont coûté 1 624 € pour un montant de recettes encaissé de 43 820 €, soit 3,7 %. Par comparaison, les frais issus des paiements par carte bancaire ont coûté 169 € pour un montant encaissé de recettes de 25 957 € soit 0,65 % !

Pour exemple, lorsque l'adhérent paye 42 € le montant de sa cotisation, c'est seulement un peu plus de 40 € qui reviennent à Radiofil.

Voilà pourquoi nous avons annoncé dans la dernière édition de *Radiofil magazine* que si ces frais poursuivaient leur ascension, nous allions limiter les paiements PayPal aux seuls membres résidant à l'étranger. Nous invitons vraiment les membres à utiliser leur carte bancaire pour régler leur cotisation ou bien à employer le virement bancaire, totalement gratuit pour l'adhérent et l'association !

Répartition des recettes de l'exercice

Les recettes 2022 se ventilent ainsi :

- 57,5 % sont issues des cotisations.
- 33,2 % des ventes de composants.
- 5,4 % des ventes d'ouvrages.
- 3,9 % de recettes diverses.

Pour affiner on peut décomposer les recettes issues de la boutique composants :

- 34 % pour le module FM5.
- 22 % pour les transformateurs du lot Amplifil MKII.
- 16 % pour les condensateurs.
- 11 % pour les tubes électroniques.
- 9 % pour les transformateurs d'alimentation.
- 3 % pour les transformateurs de sortie.

- 5 % pour les autres composants.

Evolution du stock des boutiques

Si l'on compare sur les cinq dernières années, la valorisation du stock 2022 à 69 389 € est relativement stable, la moyenne lissée sur cinq ans étant de 67 800 €.

Budget prévisionnel 2023

Le trésorier et le président présentent l'estimation du budget prévisionnel 2023.

Pour les dépenses

- Poursuite de la hausse des tarifs postaux.
- Hausse du prix du papier, donc du coût du magazine.
- Hausse des frais PayPal sur les recettes.
- Réduction des frais de fonctionnement (prestataires extérieurs administratif et informatique).

Il est proposé un budget de dépenses de **105 000 €**, soit une baisse de 7,8 % par rapport aux dépenses enregistrées en 2022.

Pour les recettes

- Érosion du nombre des adhésions.
- Recettes stables de la boutique Composants.
- Recettes en baisse de la boutique Librairie.
- Recettes du projet AM8 visibles plutôt sur 2024.

En conséquence de ces observations, il est proposé un budget de recettes de **110 000 €**, soit une baisse de 10,6 % par rapport aux recettes enregistrées en 2022.

Aucune question n'étant posée par l'assemblée quant au budget prévisionnel 2023, son adoption est demandée au travers d'un scrutin à main levée :

Pour : 199 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix.

Le budget 2023 est adopté par l'assemblée, à l'unanimité.



Propositions et débats

Assemblée générale 2024

Le président demande à l'assemblée si un adhérent est intéressé et dispose des relations nécessaires avec les responsables de sa commune pour proposer la tenue de notre A.G.O. 2024 dans sa région.

Pourquoi ne pas revenir à Saint-Fargeau, lieu de notre siège social ? suggère un adhérent.

Le secrétaire répond que malheureusement, l'équipe municipale a changé et l'intérêt pour la TSF et notre association n'est plus aussi marqué qu'auparavant. Le musée de l'Aventure du son n'est pas force de proposition pour une telle organisation et nous n'avons pas d'adhérents sur le plan local qui se sont, jusqu'à ce jour, déclarés volontaires pour prendre en main la mise en place de notre prochaine A.G.O.

Après quelques échanges deux propositions sont énoncées :

Madame Paulette Dezempte (RFL 930), présidente des *Radiofilistes de l'Isère* à Charvieu-Chavagneux où l'A.G.O. de Radiofil s'est déjà tenue en 2011 et Monsieur Nicolas Depardieu (RFL 4032), conseiller municipal de la commune de Sainte-Foy-lès-Lyon, dans la banlieue ouest de Lyon, qui pourrait avoir des facilités pour obtenir une salle.

Après quelques échanges, le président demande à l'assemblée de se prononcer sur ses préférences. Une large majorité se dégage en faveur du site de Sainte-Foy-lès-Lyon qui est donc retenu sur le principe et sous réserve d'une étude plus approfondie à mener auprès de Nicolas Depardieu.

Les dates des 6 et 7 avril 2024 sont proposées et acceptées, toujours sous réserve des disponibilités des salles.

Radiofil magazine

Le magazine constitue la vitrine et le lien essentiels de Radiofil avec ses membres.

Michel Fiol interroge d'abord l'assemblée sur le niveau technique ressenti au sein des articles du magazine : trop basique ? d'un niveau correct ? trop compliqué ?

Un rapide sondage à main levée montre une quasi unanimité pour affirmer que le niveau actuel est correct. Plusieurs membres complètent cette tendance en demandant à la rédaction d'éviter ou de limiter les formulations mathématiques et les grandes démonstrations théoriques.

Sur le contenu, les avis sont quasi unanimes : c'est exactement ce qui est attendu. La qualité et la présentation du magazine sont même saluées d'une salve d'applaudissements...

Michel Fiol rappelle que le contenu est essentiellement fourni par les radiofilistes et que la qualité des articles proposés est imputable à ces auteurs bénévoles et passionnés.

En feuilletant les premières éditions (il y a une vingtaine d'années) on y trouvait des rubriques qui auraient leur place encore aujourd'hui : les dernières trouvailles, au fil du forum, etc. Mais on peut et on doit aussi innover, par exemple en donnant une place aux outils, à la réalisation d'équipements de mesure simples et modernes.

Depuis quelques mois le magazine décrit et propose la réalisation de divers montages sous forme de kits. Est-ce une bonne idée ? Là encore l'assemblée semble unanime pour demander que ce genre d'initiative soit pérennisé.

Le président enchaîne sur une proposition, suite à diverses remarques entendues sur les manifestations : consacrer une rubrique régulière à la hi-fi ancienne (années 60-80) en évoquant les techniques mises en œuvre, les systèmes, la restauration.

Plusieurs membres interviennent pour donner leur avis ; ici, on pense que c'est un excellent moyen pour attirer les plus jeunes, là on estime que ce n'est pas le sujet de Radiofil, mais qu'inéluctablement si le club n'évolue pas vers d'autres thématiques que la pure TSF, il va disparaître, quitte à renaître dans une ou deux générations. On évoque aussi l'époque de la mutation des technologies, entre le tube et le transistor, mais aussi entre l'analogique et le digital dont la prise en compte dans le magazine pourrait fédérer de nouveaux entrants.

En résumé des interventions, chacun s'accorde à penser qu'il est nécessaire de laisser de l'espace à d'autres sujets afin de poursuivre l'aventure, ce qui ne signifie pas pour autant abandonner la radio ; en ce sens, aborder la hi-fi ancienne recueille une majorité d'avis favorables. Les plus anciens membres précisent qu'en la matière, les archives des bulletins de l'AEA et Retro-Phonia comme les premières éditions de *Radiofil magazine* sont riches en articles sur l'audio et les premières techniques consacrées à la musique électronique et aux juke-boxes, par exemple. Pourquoi ne pas puiser dans cette vaste base de données ? Par ailleurs, le succès remporté par l'Amplifil au travers des deux sessions qui ont comptabilisé 125 adhérents ayant réalisé ce projet, montre un vif intérêt pour l'amplification à tubes et/ou hybride.

Un nouvel adhérent constatant comme nous tous la disparition des émissions PO et GO demande si on ne pourrait pas publier et informer les membres des fréquences et programmes des stations internationales qu'il est possible de capter sur les ondes courtes. Philippe Marsan répond en expliquant que certains clubs « d'écouteurs » se passionnent pour ce sujet situé en marge de la collection des postes traditionnels et invite les amateurs à le contacter pour obtenir les informations complémentaires.

Une question est ensuite posée sur les raisons qui font que l'émetteur d'Allouis (ex France Inter en GO) continue d'émettre une porteuse mais ne module pas : cela ne coûterait pas plus cher au contribuable ! Une réponse est proposée par le secrétaire : aussi anachronique que cela paraisse, la porteuse poursuit la diffusion des signaux horaires de synchronisation permettant de garantir une heure exacte sur des milliers d'horloges des services publics ainsi que la plupart de celles équipant les gares de la SNCF. Quant à savoir pourquoi cette porteuse reste silencieuse sur le plan audio, c'est tout simplement parce qu'il n'y a aucun client pour payer cette diffusion, Radio France ayant mis fin à son contrat avec le diffuseur. Et ce dernier ne semble pas prêt à effectuer cette diffusion gracieusement même si, au final, cela ne lui coûterait sans doute rien de plus, voire lui ferait peut-être même économiser un peu d'énergie, compte tenu du système de modulation adopté lors de la diffusion de France Inter. À ce niveau, c'est une décision politique qui permettrait de revenir au bon sens...

Projet : le modulateur huit fréquences PO-GO AM8

Daniel Werbrouck présente rapidement le projet en cours dont *Radiofil magazine* se fait l'écho tous les deux mois quant à son avancement. Cette idée est née dans la tête du créateur du module FM5, Eduard Hontelé, en voyant chaque année disparaître les stations de radiodiffusion.

Pourquoi ne pas proposer aux radiofilistes un module qui diffuserait les programmes actuels de ces radios qui ont cessé d'émettre en GO et en PO, exactement sur leur fréquence d'origine ? Le tout sans aucune modification ni intervention dans les postes TSF ?

Cette idée audacieuse nous a forcément séduits. Une équipe de quatre personnes s'est formée et nous avons décidé de développer ce module avec pour objectif son exploitation par le plus grand nombre, technicien ou pas. Cela signifie qu'aucune connaissance technique spécifique ne sera nécessaire pour faire rechanter nos TSF, sous réserve que ces dernières soient en état de fonctionnement, cela va de soi ! Un premier prototype, dont la vocation était de démontrer la faisabilité de cette idée, est aujourd'hui fonctionnel et a fait l'objet de démonstrations au cours de la bourse du dimanche au cours desquelles toutes les questions pouvaient être posées et les premières suggestions d'améliorations furent les bienvenues !

Ce projet montre à quel point le mariage des technologies (analogique radiofréquence, digital et informatique) lorsqu'elles sont assemblées avec un objectif précis, peuvent s'avérer d'une efficacité profitable aux techniques anciennes et donc à notre association.

L'assemblée approuve ce projet avec enthousiasme, même si certains semblent sceptiques quant à la réussite de l'objectif et demandent à voir... Le magazine sera le témoin de l'avancement de l'AM8, que ce soit un succès ou un échec, c'est promis !

Site internet Radiofil et forum Rétrotechnique

Le président rappelle les grands changements opérés l'an passé par la fusion des ex forums Radiofil et DocTsf qui a donné naissance à forum.retrotechnique.org et la mise en place d'un nouveau site internet pour l'association, employant des technologies modernes aptes à supporter aisément la navigation avec à peu près tous les outils du marché.

Il est demandé à l'assemblée si la nouvelle ergonomie du forum pose problème à certains. Les adhérents répondent qu'ils sont maintenant habitués à ce type de navigation et l'ont parfaitement intégré. Un membre précise que tout l'historique de l'ancien forum Radiofil a été conservé et importé dans le nouveau et qu'il suffit d'utiliser la fonction « Rechercher » pour retrouver un sujet même très ancien.

Au travers d'une discussion, quelques conseils sont échangés entre les membres mais personne ne mentionne de problème particulier pour accéder au site ou au forum.

Questions écrites des adhérents

Deux questions ont été reçues au secrétariat, rédigées par Dominique Masson (RF 5933).

1 / Est-il possible d'insérer des QR codes et des liens raccourcis dans notre magazine papier ?

L'insertion de liens courts vers des sites internet proposés au sein des articles est déjà réalisée chaque fois que possible. La rédaction est attentive à veiller à ne pas publier des URL longues très difficiles à recopier. Quant au QR code, l'assemblée pense que ce n'est pas nécessaire. En effet cela signifie que la consultation doit nécessairement faire appel à un Smartphone pour capter le QR code. Il semble que le mariage Smartphone / Radiofil magazine soit aujourd'hui peu ou pas usité ni souhaité.

2 / Pourrait-on expliquer comment faire proprement des captures d'écran à partir d'un oscilloscope numérique (et/ou tout autre appareil) ? Le résultat serait plus agréable visuellement dans le magazine.

La rédaction rappelle que les clichés publiés dans les articles sont réalisés par les auteurs eux-mêmes. Chacun tente de faire au mieux avec les équipements à sa disposition, tant au niveau de l'instrumentation de mesure que des appareils de prise de vue. Photographier un écran d'oscilloscope analogique n'est pas toujours chose aisée, en fonction de la récurrence du signal et des possibilités de l'appareil de prise de vue. La plupart du temps, les signaux ainsi captés sont suffisamment de bonne qualité pour être aisément compréhensibles par le lecteur. Bien entendu, un oscilloscope digital avec une sortie directe vers un fichier serait l'idéal, mais peu d'auteurs disposent de ce genre d'équipement !

Questions diverses

Le président demande si l'assemblée souhaite soumettre une ou plusieurs questions.

Les échanges précédents ayant été nombreux et variés, personne n'a de nouvelles questions à poser ou de suggestions à proposer.

Election des administrateurs

Les statuts prévoient un mandat de trois années pour chaque administrateur, avec un renouvellement par trois chaque année, en fonction de la date de nomination.

À ce jour, le conseil d'administration se compose de sept membres. Parmi eux, cinq voient leur mandat en cours jusqu'en avril 2025 : Patrick Boite, Jeanne-Marie Donavy, Michel Fiol, Laurent Petit Duhén, Gérard Prieur. Le sixième, Jean-Michel Bourque est sortant cette année. Enfin, le septième, Daniel Werbrouck, est sortant en 2025 mais démissionnaire cette année. Ce dernier tient à préciser à l'assemblée que cette démission était programmée dès son élection en 2022, l'accord prévoyant une aide auprès du président pendant son premier mandat. Aucune mésentente avec des membres du CA où l'ambiance est particulièrement chaleureuse et amicale, mais des projets personnels déjà différés l'obligent à mobiliser son temps et son énergie et donc à quitter ses responsabilités au sein de Radiofil.

Candidats :

Jean-Michel Bourque, administrateur sortant, se présente à sa propre succession.

Malheureusement, aucun nouveau candidat ne se déclare volontaire pour un mandat d'administrateur.

Le président propose à l'assemblée l'adoption de la candidature de Jean-Michel Bourque au mandat d'administrateur au travers d'un scrutin à main levée :

Pour : 199 voix – Contre : 0 voix – Abstention : 0 voix.

Jean-Michel Bourque est réélu administrateur de Radiofil, à l'unanimité.

Le tableau de la figure 4 montre la nouvelle composition du conseil d'administration de Radiofil.

	NOM	SORTANT EN	N° ADHERENT
1	Boite Patrick	Avril 2025	RFL 5134
2	Bourque Jean-Michel	Avril 2026	RFL 0002
3	Petit-Duhén Laurent	Avril 2025	RFL 7347
4	Donavy Jeanne-Marie	Avril 2025	RFL 3920
5	Fiol Michel	Avril 2025	RFL 5361
6	Prieur Gérard	Avril 2025	RFL 4119

Figure 4 : composition du nouveau conseil d'administration

Le bureau

Le poste de secrétaire est donc vacant et aucun candidat ne se proposant, les membres du CA devront sans doute prendre la décision de répartir cette tâche sur l'ensemble du CA, bien que les missions de chacun soient déjà fort mobilisatrices.

La rédaction

Michel Fiol, rédacteur en chef, lance un appel pour obtenir de l'aide à la rédaction, pour sécuriser, consolider et fiabiliser l'élaboration du magazine sur les tâches récurrentes nécessitant une attention et une rigueur plus administrative que technique.

Un échange avec l'assemblée et en particulier avec Ghislaine Beauhaire (RFL 1322) permet de mieux cerner le profil souhaité : il s'agit de veiller au respect des délais des auteurs, des différents chefs de rubriques, des retours d'épreuves du comité de lecture et de l'équipe de correction, rassembler le contenu rédactionnel des rubriques régulières (éditorial, petites annonces, boutiques, vie du club), et assurer un suivi de la construction de chaque édition. Au terme de cette présentation, Ghislaine Beauhaire se déclare volontaire pour tenter l'aventure sous réserve de disposer d'une période d'essai

pour bien mesurer l'éventuelle difficulté de la mission. Des applaudissements nourris de l'assemblée saluent avec enthousiasme cette heureuse décision !

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, le président remercie les membres de leur présence et déclare la séance levée.

Il est rappelé aux membres que le repas de clôture se tient dans cette même salle, à 20 heures.

Le repas de clôture

La confection de ce repas fut confiée au traiteur local Damien Breysse. En quelques minutes, les administrateurs aidés de quelques membres et leurs conjoints organisèrent la salle en disposant tables et chaises de manière conviviale afin d'accueillir les 46 convives inscrits à ce dîner.

Dès l'apéritif servi, les discussions amicales et animées allèrent bon train, chacun ayant plaisir à retrouver les amis, collègues ou bien faire connaissance de « visu » avec des partenaires de forum.

Entre la tranche de foie accompagnée de son pain toasté et le filet de veau sauce aux morilles, la TSF fut bien entendue au centre des conversations, les expériences des uns mobilisant l'attention des autres.



Cet instant de pure détente se poursuit au cours de la dégustation de l'assortiment de fromages suivi d'un dessert particulièrement gouteux nommé « le Provence » constitué d'un coulis d'abricot, d'une mousseline au nougat et d'un biscuit croquant.

Le dernier verre de l'amitié clôtura cette journée studieuse et récréative vers 22h30.

Nota : une tombola était organisée au cours de cette A.G.O. Un ticket de participation fut remis à chaque membre présent et le tirage au sort fut effectué en fin de séance, comme il se doit par une main innocente qui désigna l'heureux gagnant d'un lot de trois bouteilles de vin de la région des côtes du Rhône : M René Gamain (RFL 1750).

Membres présents à l'assemblée générale :

Jean Ballée (RFL 4323), Claude Bansard (RFL 6807), Ghislaine Beauhaire (RFL 1322), Alain Biasotto (RFL 6003), Patrick Boite (RFL 5134), Georges Bouchard (RFL 5948), Ophélie Boudimbou (RFL 26923), Claude Cordier (RFL 3968), Michel Cretteur (RFL 1155), Jean Cudraz (RF L843), Michel Cupillard (RFL 1194), Paul De Backer (RFL 1919), Nicolas De Pardieu (RFL 4032), Serge Delannoy (RFL 7170), Didier Delemer (RFL 805), Paulette Dezempte (RFL 930), Jeanne-Marie Donavy (RFL 3969), Christian Drossard (RFL 864), Jean-Marie Favre (RFL 5565), Michel Fiol (RFL 5361), René Gamain (RFL 1750), Emile Garcin (RF L4243), Jean-Paul Genest (RFL 4319), Christian Girard (RFL 4250), Jean-Pierre Hamon (RFL 1482), Jean-Claude Hardy (RFL 5553), Georges Heisch (RFL 1878), Alain Ladada (RFL 5519), Norbert Mandry (RFL 1026), Philippe Marsan (RF L623), Didier Parent (RFL 1292), Michel Perraudin (RFL 5437), Laurent Petit-Duhen (RFL 7347), Gérard Prieur (RFL 4419), Christian Reder (RFL 26953), Louis Rivoire (RFL 27275), Bruno Ruiz (RFL 1945), Bernard Thomas (RFL 76), Daniel Werbrouck (RFL 8).

Rédaction de ce compte rendu : DWK